

Free et Canal Plus enterrent la hâche de guerre

La paix est signée. Le fournisseur d'accès Free et le groupe Canal Plus ont trouvé un terrain d'entente. L'accord conclu entre les deux parties prévoit l'arrivée sur Freebox TV de sept nouvelles chaînes de Canal Plus. Dorénavant, TPS, Télétoon, CinéCinema Classic et d'autres chaînes encore seront disponibles sur le bouquet du FAI. Le montant de l'accord n'a pas été révélé.

La signature d'un accord apparaît comme la suite logique de la polémique engagée entre les deux acteurs il y'a quelques mois. Pour mémoire, Free a lancé au mois de juin une nouvelle chaîne baptisée TV Perso. L'objectif initial de ce nouveau service vise à permettre aux freeutes d'uploader des contenus personnels et de les partager avec tous les freeutes. Sauf que des contenus propriétaires n'ont pas tardé à faire leur apparition et notamment des programmes de la chaîne cryptée. Canal Plus, prompt à réagir, a mis Free ne demeure de cesser ses activités de piratage.

Au même moment, la Société des auteurs et des compositeurs dramatiques (SACD) critique vertement l'opérateur. Interrogé par *le Figaro*, Pascal Rogard dg de la SACD indique que « *Free a développé un système pour partager les fichiers. Si on est abonné à Canal Plus par Free, on peut donc renvoyer Canal Plus en réseau interne, le tout organisé sous le contrôle de Free.* »

Le FAI a bien tenté de se justifier en invoquant son rôle d'hébergeur (et non un éditeur) et que les 'pirates' étaient très rapidement identifiables car abonnés du FAI. Pour autant, face à la pression, il a bien fallu trouver un accord. Pour rassurer Canal Plus, Free a accepté de 'marquer' les contenus dont la chaîne cryptée détient les droits. Ce marquage invisible pour l'utilisateur permet d'empêcher que les contenus soient uploadés sur TV Perso. L'alliance annoncée devrait éviter à Canal Plus d'engager une action pour piratage. L'opérateur de son côté, fait coup double. Il augmente le nombre de chaînes de son bouquet et étouffe la polémique.